

Conseil Municipal de Coucy

DÉPARTEMENT
DES ARDENNES

ARRONDISSEMENT
ET CANTON
DE RETHEL

COMMUNE
DE
COUCY

Séance du 05 Mai 2012

Présidence : David POTIER, Maire

Présents : Thérèse RIVA, Nadine DELSUC, Francine CONNOT, Laurence COULMY, Gilles MAILLARD, Denis FOSSIER, Emmanuel SIMON

Absents : Andrée LARCHER, Daniel LAMBERT

Secrétaire de séance : Laurence COULMY

La séance débute à 11H00 par la lecture et l'approbation du compte rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal

ACQUISITION D'UN VEHICULE UTILITAIRE

Le maire rappelle aux membres du Conseil Municipal les motifs d'acquisition d'un véhicule utilitaire. Il précise notamment qu'en raison de la distance entre les 2 sections de la commune, le tracteur tondeur actuel circule beaucoup sur la route alors qu'il n'est pas conçu pour. Par conséquent, son usure est plus rapide, la consommation de carburant et les frais d'entretien sont élevés. L'achat d'un véhicule utilitaire permettrait de réduire l'utilisation du tracteur tondeur et donc d'économiser une partie de ces charges. Lors de la précédente réunion, le choix avait été fait d'acquérir un petit utilitaire, plus économique et de l'équiper d'un attelage pour pouvoir attacher une remorque et répondre à une grande partie des besoins de la commune.

Il informe ensuite les membres du Conseil Municipal que suite à la dernière réunion, de nouvelles propositions commerciales ont été demandées auprès des garages du rethelois. Ces propositions se déclinent en 3 catégories : Véhicule occasion à bas prix, occasion récente et véhicule neuf.

Après avoir étudié les devis et au vue des remises importantes accordées par certains garages pour l'acquisition d'un utilitaire neuf (de l'ordre de 30% de remise), les membres optent pour l'achat d'un véhicule neuf.

A l'issue de la première sélection, 4 véhicules sont retenus

- Ford Transit = 11 571 € HT
- Peugeot Bipper = 10 520 € HT
- Renault Kangoo = 8 899.22 € HT
- Dacia Loogan = 9 672.24 € HT

A l'issue de la seconde étude, le Conseil Municipal décide de retenir la proposition du garage Renault pour l'acquisition d'un Renault Kangoo pour un montant de 8 899.22 € HT. A ce montant sera ajouté la pose d'un attelage. Les membres chargent le maire de signer tous les documents relatifs à cette acquisition.

La Séance est levée à 12h00